

Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité

Phase 1

31 août 2023

Cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité, 2023

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droidauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

N° de cat. Em12-99/2023F-PDF
ISBN 978-0-660-49015-1

Table des matières

Liste des acronymes.....	4
Liste de définitions.....	5
Phase 1 : Août 2023	7
Indicateurs de rendement	7
1. Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité :	
Emploi	9
Ambition en ce qui concerne l'emploi.....	9
Indicateurs de rendement	9
Indicateurs de base.....	10
Indicateurs de soutien	18
2. Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité :	
Transport.....	24
Ambition en ce qui concerne le transport.....	24
Indicateurs de rendement	24
Indicateurs de base.....	24
3. Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité :	
Technologies de l'information et des communications	28
Ambition en ce qui concerne les technologies de l'information et des communications	28
Indicateurs de rendement	28
Indicateurs de base.....	29
Indicateurs de soutien	34



Liste des acronymes

CCDP

Commission canadienne des droits de la personne

CRTC

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

CRTESPF

Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral

ECI

Enquête canadienne sur l'incapacité

ECR

Enquête canadienne sur le revenu

EE

Équité en matière d'emploi

END

Enquête nationale auprès des diplômés

EPA

Enquête sur la population active

OTC

Office des transports du Canada

SAFF

Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux

TIC

Technologies de l'information et des communications

WCAG

Règles pour l'accessibilité des contenus Web



Liste de définitions

Couplage des données (couplage EPA-ECR)

Processus de regroupement de deux fichiers de microdonnées (enregistrements) ou plus qui sert à générer des données qu'il n'est pas possible d'obtenir à partir d'un seul fichier. Par exemple, un couplage de données entre l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) permet de lier les données sur l'emploi à un identificateur d'incapacité.

Éducation

Enseignement reçu dans une école primaire ou secondaire, une école de métiers, un collège ou une université, à temps plein ou à temps partiel, y compris la formation.

Emploi

Tout travail rémunéré ou lucratif à temps plein ou à temps partiel.

Emploi à temps partiel

Emploi dont le temps de travail est inférieur à 30 heures par semaine.

Emploi à temps plein

Emploi dont le temps de travail est supérieur à 30 heures par semaine.

Handicap

Déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société. (*Loi canadienne sur l'accessibilité*)

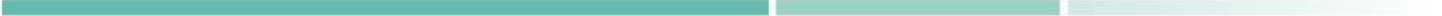
Mesures d'adaptation

Dispositions qui permettent aux personnes en situation de handicap de participer pleinement à la société, y compris en accédant aux services, à l'emploi ou au logement. Lorsqu'un environnement n'est pas inclusif et ne peut être modifié pour inclure les personnes en situation de handicap, les mesures d'adaptation peuvent permettre une participation égale.

Mode de transport

Désigne toute forme de transport en commun. Exemples : avions, trains, traversiers, autobus qui circulent entre les provinces, autobus interurbains, transport adapté y compris les services de type « Para Transpo », et taxis.

Obstacle



Tout élément – notamment celui qui est de nature physique ou architecturale, qui est relatif à l’information, aux communications, aux comportements ou à la technologie ou qui est le résultat d’une politique ou d’une pratique – qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d’apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles. (*Loi canadienne sur l’accessibilité*)

Proportion

Mesure qui décrit une partie, une part ou un nombre considéré par rapport à un ensemble. Elle est toujours présentée sous la forme d’un nombre entre 0 et 1 ou d’un pourcentage.



Phase 1 : Août 2023

La [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (LCA) est entrée en vigueur en 2019, l'objectif global étant de faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici 2040.

La Direction générale du Canada accessible (DCA), à Emploi et Développement social Canada (EDSC), est le centre de liaison de la mise en œuvre de la LCA. La DCA est responsable de mesurer les progrès réalisés dans l'élimination des obstacles à l'accessibilité au fil du temps. Afin d'appuyer ce travail, EDSC a publié [la Stratégie fédérale de mesure et de données sur l'accessibilité](#) (la Stratégie) en juin 2022.

Le premier pilier de la Stratégie prévoit l'élaboration d'indicateurs de rendement qui correspondent à chacun des 7 domaines prioritaires énoncés dans la LCA. Des indicateurs de rendement seront également élaborés afin de mesurer l'élimination des obstacles comportementaux, dans le cadre des 7 domaines prioritaires, qui entravent davantage la pleine participation des personnes en situation de handicap à la société.

Ensemble, ces indicateurs formeront un cadre d'indicateurs de rendement (CIR) pour les données sur l'accessibilité.

Le CIR sera élaboré en différentes phases. La première phase du CIR comprend les indicateurs de rendement pour l'emploi, pour les technologies de l'information et des communications (TIC) et pour le transport. Ces indicateurs ont été élaborés en collaboration avec des partenaires fédéraux, la communauté des personnes en situation de handicap et des universitaires et spécialistes des données sur l'accessibilité. Les principes directeurs énoncés dans la LCA et la Stratégie ont également été considérés.

Les sources de données devront être identifiées afin d'assurer qu'il est possible de mesurer par rapport à chacun des indicateurs de rendement. Dans certains cas, il existe déjà des sources de données ; dans d'autres cas, les sources de données sont en cours d'examen ou d'élaboration.

L'objectif est que le CIR soit un document évolutif. Des mises à jour régulières y seront apportées afin d'y intégrer des indicateurs et des sources de données supplémentaires à mesure qu'ils seront déterminés.

Indicateurs de rendement

Sélectionner un domaine prioritaire afin de consulter la liste d'indicateurs de rendement correspondante.

- [Emploi](#)
- [Transport](#)

- [Technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
- Communications autres que les TIC
- Environnement bâti
- Conception et prestation de programmes et de services
- Acquisition de biens, de services et d'installations

1. Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité : Emploi

Ambition en ce qui concerne l'emploi

Une expérience exempte d'obstacles pour les personnes en situation de handicap à toutes les étapes du parcours professionnel.

Indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement sont une caractéristique précise, observable et mesurable. Ils servent à démontrer les progrès (positifs ou négatifs) réalisés en vue d'atteindre un résultat précis.

Chaque indicateur de rendement est accompagné d'une description et d'une source de données qui permettront d'évaluer les progrès réalisés par rapport à cet indicateur. Dans certains cas, les sources de données sont encore en voie d'être identifiées.

La liste suivante comporte 3 types d'indicateurs de rendement :

- 1) les indicateurs de base sont des indicateurs de rendement de haut niveau qui mesurent les progrès et les tendances au fil du temps. Ces mesures déterminent l'atteinte d'un résultat précis (positif ou négatif). Par exemple, le taux d'emploi ;
- 2) les sous-indicateurs sont des indicateurs de rendement de faible niveau qui, lorsqu'ils sont combinés, appuient la mesure d'un indicateur principal. Par exemple, le taux d'emploi est divisé selon les groupes d'âge suivants : de 15 à 24 ans, de 25 à 64 ans et de 65 ans et plus ;
- 3) les indicateurs de soutien sont des d'indicateurs de rendement qui traitent d'éléments précis des indicateurs principaux. Par exemple, le taux de nouveaux employés.

L'objectif des sous-indicateurs et des indicateurs de soutien est de fournir une compréhension plus complète d'une question à multiples facettes.

Indicateurs de base

1. Taux d'emploi des personnes en situation de handicap

Sous-indicateurs

- De 15 à 24 ans
- De 25 à 64 ans
- 65 ans et plus

Description

Cet indicateur fait référence à tous les types d'emploi, y compris les emplois à temps plein, à temps partiel, saisonniers, permanents et contractuels.

Les sous-indicateurs portent sur les différentes phases de l'emploi : l'entrée sur le marché du travail, les années de travail actif et la sortie du marché du travail.

Sources des données

- Couplage de l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR)
- Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)

2. Proportion de personnes en situation de handicap ayant un emploi à temps plein

Sous-indicateurs

- De 15 à 24 ans
- De 25 à 64 ans
- 65 ans et plus

Description

Cet indicateur fait référence à un emploi dont le temps de travail est supérieur à 30 heures par semaine pour un seul employeur. Parmi les exemples d'emplois, mentionnons l'emploi permanent, contractuel ou saisonnier.

Les sous-indicateurs portent sur les différentes phases de l'emploi : l'entrée sur le marché du travail, les années de travail actif et la sortie du marché du travail.

Sources des données

- ECR
- Couplage EPA-ECR
- ECI

3. Proportion de personnes en situation de handicap qui sont des travailleurs autonomes

Sous-indicateurs

- De 15 à 24 ans
- De 25 à 64 ans
- 65 ans et plus

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes qui travaillent pour elles-mêmes plutôt que pour un employeur et qui ne sont donc pas considérées comme des employées. Cela inclut les entrepreneurs indépendants. Cet indicateur vise également à saisir les personnes qui sont plus susceptibles de se trouver dans des situations de travail précaires, comme le travail à la demande.

Les sous-indicateurs portent sur les différentes phases de l'emploi : l'entrée sur le marché du travail, les années de travail actif et la sortie du marché du travail.

Source de données

- ECI

4. Écart salarial lié à un handicap

Sous-indicateurs

- De 15 à 24 ans
- De 25 à 64 ans
- Les emplois à temps plein
- Les emplois à temps partiel

Description

Cet indicateur fait référence à la différence entre la rémunération médiane de l'ensemble des personnes en situation de handicap de 15 à 64 ans et celle des personnes sans incapacité appartenant au même groupe d'âge.

Les deux premiers sous-indicateurs portent sur différentes phases de l'emploi : l'entrée sur le marché du travail et les années de travail actif. Les deux derniers sous-indicateurs portent sur différents types d'emploi : l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel.

Sources des données

- ECR
- ECI

5. Proportion de personnes en situation de handicap étant aptes au travail

Sous-indicateurs

- De 15 à 24 ans
- De 25 à 64 ans
- 65 ans et plus

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes :

- qui sont officiellement sans emploi
- qui ne sont pas sur le marché du travail, mais qui ont l'intention de rechercher un emploi au cours des douze prochains mois, ou
- dont l'état les empêche complètement de travailler et pour lesquelles il n'existe aucune mesure d'adaptation en milieu de travail qui leur permettrait de travailler

Les sous-indicateurs portent sur les différentes phases de l'emploi : l'entrée sur le marché du travail, la participation au principal groupe d'âge actif et la sortie du marché du travail.

Source de données

- ECI

6. Proportion des personnes en situation de handicap ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade secondaire ou postsecondaire

Sous-indicateurs

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers
- Diplôme d'études collégiales ou certificat équivalent
- Diplôme de premier cycle ou certificat équivalent
- Diplôme d'études supérieures ou certificat équivalent

Description

Cet indicateur fait référence au niveau de scolarité le plus élevé obtenu par les personnes en situation de handicap âgées de 25 ans et plus.

Cet indicateur met l'accent sur le taux d'achèvement pour les différents niveaux de scolarité.

Sources des données

- ECI
- Enquête nationale auprès des diplômés (END)

7. Proportion de jeunes en situation de handicap qui ne sont pas aux études, qui n'ont pas d'emploi et qui ne suivent pas de formation

Description

Cet indicateur fait référence aux jeunes de 15 à 29 ans qui sont en situation de handicap et qui ne sont pas aux études, qui ne suivent pas de formation et qui n'ont pas d'emploi. Cet indicateur comprend les jeunes qui pourraient éprouver des difficultés en ce qui concerne le passage de l'école au marché du travail.

Sources des données

- Couplage EPA-ECR
- ECI

8. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles au cours du processus d'embauche

Sous-indicateur

- Employés sous réglementation fédérale

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'accessibilité rencontrés lorsqu'il s'agit de rechercher un emploi, de remplir et de présenter une demande et de participer à une entrevue ou une évaluation dans le but d'obtenir un emploi. Parmi les exemples, mentionnons des sites Web d'entreprise ou des portails d'emploi qui n'offrent pas de fonctions d'accessibilité numérique, ainsi que des demandes d'adaptation refusées ou traitées en retard.

Source de données

- Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF)

9. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles au cours du processus d'intégration

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'accessibilité rencontrés lors de l'accès à un nouvel emploi ou à un nouveau poste. Par exemple, les manuels de formation non accessibles ou les retards liés aux mesures d'adaptation.

Source de données

- Sources de données à l'étude

10. Proportion de personnes en situation de handicap qui ne travaillent pas en raison du manque de transport

Description

Cet indicateur fait référence à un manque de transport permettant de se rendre au lieu de travail.

Source de données

- ECI

11. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles à l'accessibilité liés aux technologies de l'information et des communications

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés dans le monde numérique. Il s'agit notamment de l'utilisation d'appareils, d'applications, de systèmes et de réseaux propres au poste occupé. Par exemple, l'insuffisance au niveau des technologies d'assistance ou des fonctions d'accessibilité pour la technologie utilisée en milieu de travail.

Source de données

- ECI

12. Proportion de personnes en situation de handicap auxquelles les mesures d'adaptation en milieu de travail nécessaires ont été fournies

Description

Cet indicateur fait référence aux mesures d'adaptation requises au travail. Par exemple, les appareils fonctionnels ou spécialisés, les postes de travail ergonomiques ou modifiés, et les horaires de travail flexibles.

Source de données

- ECI

13. Proportion de personnes en situation de handicap qui se sentent mal à l'aise de demander des mesures d'adaptation

Description

Cet indicateur fait référence à ceux qui se sentent mal à l'aise ou incapables de demander à leur direction de fournir des mesures d'adaptation. Les personnes en situation de handicap peuvent omettre de demander de mesures d'adaptation par crainte de discrimination ou de représailles.

Source de données

- ECI

14. Proportion de personnes en situation de handicap qui reçoivent une formation ou qui suivent des cours offerts par leur employeur

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes en situation de handicap qui suivent une formation et des cours offerts par leur employeur ou en son nom. Par exemple, la formation en cours d'emploi, un cours postsecondaire, etc.

Source de données

- ECI

15. Proportion de plaintes liées à l'emploi et déposées pour des raisons relatives à l'accessibilité ou à un handicap reçu par les organismes de réglementation

Description

Cet indicateur permet de suivre le nombre de plaintes déposées auprès des organismes de réglementation en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Ces organismes comprennent les suivants :

- l'Office des transports du Canada (OTC)
- le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
- la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP), et
- la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (CRTESPF)

Sources des données

- OTC
- CRTC
- CCDP
- CRTESPF

16. Proportion de plaintes recevables liées à l'emploi et déposées pour des raisons relatives à l'accessibilité ou à un handicap reçu par les organismes de réglementation

Description

Les plaintes recevables sont des plaintes considérées comme faisant partie du champ d'application du mandat d'un organisme de réglementation, ou comme étant autrement valides.

Sources des données

- OTC
- CRTC
- CCDP
- CRTESPF

17. Proportion de plaintes recevables réglées en faveur du plaignant par les organismes de réglementation

Description

Les plaintes traitées sont celles qui :

- sont considérées comme faisant partie du champ d'application du mandat d'un organisme de réglementation, ou comme étant autrement valides ; et
- ont suivi l'ensemble du processus de traitement des plaintes jusqu'à son terme

Sources des données

- OTC
- CRTC
- CCDP
- CRTESPF

18. Proportion de plans sur l'accessibilité qui comprennent des mentions d'obstacles particuliers à l'accessibilité observés en milieu de travail sous réglementation fédérale

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'accessibilité observés en milieu de travail sous réglementation fédérale. Par exemple, des sièges et des espaces de travail inaccessibles.

Source de données

- Direction du Canada accessible

Indicateurs de soutien

19. Proportion d'employés du secteur fédéral qui sont en situation de handicap et qui s'identifient comme étant des personnes en situation de handicap

Description

Cet indicateur fait référence aux employés qui s'identifient comme ayant un handicap.

Source de données

- SAFF

20. Proportion d'employés en situation de handicap du secteur fédéral présentée sous forme de pourcentage par rapport à la disponibilité sur le marché du travail

Description

Cet indicateur fait référence au nombre d'employés du secteur fédéral qui sont en situation de handicap par rapport à la population totale des personnes en situation de handicap.

Source de données

- Rapports sur l'équité en matière d'emploi

21. Proportion de nouveaux employés qui sont en situation de handicap

Sous-indicateur

- Employés sous réglementation fédérale

Description

Cet indicateur fait référence au nombre d'employés embauchés pour des postes permanents à temps plein et à temps partiel. Il s'agit notamment des personnes qui passent d'un poste contractuel à un poste permanent et celles qui quittent un poste permanent pour un autre.

Sources des données

- Couplage EPA-ECR
- Rapports sur l'équité en matière d'emploi

22. Proportion de personnes en situation de handicap dont le poste a été éliminé

Sous-indicateur

- Employés sous réglementation fédérale

Description

Cet indicateur fait référence au congédiement ou à la cessation d'emploi d'un employé. La situation peut être attribuable à une multitude de raisons, notamment :

- la faillite ou l'insolvabilité de l'employeur
- le congédiement implicite entraînant la démission de l'employé, ou
- la mise à pied en raison de conditions économiques plus générales ou d'une pénurie de travail

Sources des données

- ECI
- Rapports sur l'équité en matière d'emploi

23. Variation nette du nombre de personnes en situation de handicap employées dans le secteur fédéral

Description

La variation nette fait référence à la différence entre le nombre d'employés embauchés dans le secteur fédéral et le nombre d'employés mis à pied.

Source de données

- Rapports sur l'équité en matière d'emploi

24. Proportion de personnes en situation de handicap qui occupent des postes syndiqués

Description

Cet indicateur fait référence aux postes officiellement représentés par un syndicat.

Source de données

- ECI

25. Proportion d'employés du secteur fédéral qui sont en situation de handicap et qui occupent un poste permanent à temps plein

Description

Cet indicateur fait référence aux emplois n'ayant pas de date de fin prédéterminée. Les emplois permanents du secteur fédéral comportent habituellement des avantages sociaux offerts par l'employeur.

Source de données

- Rapports sur l'équité en matière d'emploi

26. Proportion d'employés en situation de handicap qui sont surqualifiés pour leur poste

Description

Cet indicateur fait référence aux employés dont le niveau de scolarité est supérieur à ce qui est habituellement requis pour le poste qu'ils occupent.

Source de données

- ECI

27. Proportion de personnes en situation de handicap qui occupent involontairement un emploi à temps partiel

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes en situation de handicap qui occupent un emploi à temps partiel, mais qui préféreraient occuper un emploi à temps plein.

Source de données

- Couplage EPA-ECR

28. Proportion de personnes en situation de handicap qui sont des travailleurs découragés

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes qui souhaitent, et qui peuvent travailler, mais qui ont cessé de rechercher un emploi. Les travailleurs découragés ont tendance à penser qu'aucun emploi convenable n'est disponible ou qu'ils n'ont pas été présélectionnés lorsqu'ils ont présenté une demande d'emploi.

Sources des données

- ECI
- Couplage EPA-ECR

29. Revenu d'emploi médian des personnes en situation de handicap qui sont en âge de travailler

Sous-indicateurs

- De 15 à 24 ans
- De 25 à 64 ans
- Emploi à temps partiel
- Emploi à temps plein

Description

Cet indicateur fait référence au revenu d'emploi médian des personnes en situation de handicap. Le point médian indique le seuil à partir duquel la moitié de la population a un revenu plus élevé et l'autre moitié a un revenu plus faible.

Les deux premiers sous-indicateurs portent sur différentes phases de l'emploi : l'entrée sur le marché du travail et les années de travail actif. Les deux derniers sous-indicateurs portent sur différents types d'emploi : l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel.

Source de données

- ECR

30. Proportion de personnes en situation de handicap qui éprouvent des difficultés à changer d'emploi ou à obtenir une promotion en raison de leur handicap

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles au changement d'emploi ou au cheminement professionnel rencontrés chez l'employeur actuel. Par exemple, la difficulté à obtenir des mesures d'adaptation auprès d'un autre employeur, ou la preuve qu'un employeur a des préjugés ou des croyances négatives au sujet des capacités d'une personne en situation de handicap.

Source de données

- ECI

31. Taux de cheminement professionnel des employés du secteur fédéral qui sont en situation de handicap

Description

Cet indicateur fait référence au cheminement professionnel des personnes en situation de handicap. Il met l'accent sur les occasions de perfectionnement, et les augmentations salariales des personnes en situation de handicap.

Source de données

- Rapports sur l'équité en matière d'emploi

32. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles à l'accessibilité dans le domaine de l'éducation

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'accessibilité rencontrés dans les établissements d'enseignement. Par exemple, le manque de mesures d'adaptation comme la prolongation de la durée des examens ou le manque d'accès à certains outils comme la synthèse vocale pour effectuer des travaux ou prendre des notes.

Sources des données

- ECI
- END

2. Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité : Transport

Ambition en ce qui concerne le transport

Transport exempt d'obstacles pour les personnes en situation de handicap.

Indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement sont une caractéristique précise, observable et mesurable. Ils servent à démontrer les progrès (positifs ou négatifs) réalisés en vue d'atteindre un résultat précis.

Chaque indicateur de rendement est accompagné d'une description et d'une source de données qui permettront d'évaluer les progrès réalisés par rapport à cet indicateur. Dans certains cas, les sources de données sont encore en voie d'être identifiées.

La liste suivante ne comporte seulement des indicateurs de base. Ces indicateurs sont de haut niveau et mesurent les progrès et les tendances au fil du temps. Ces mesures déterminent l'atteinte d'un résultat précis (positif ou négatif). Parmi les exemples d'indicateurs, mentionnons, la diminution du nombre de personnes en situation de handicap dont les besoins en matière de transport ne sont pas satisfaits.

Indicateurs de base

1. Proportion de personnes en situation de handicap dont les besoins en matière de transport sont satisfaits

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes en situation de handicap qui n'ont rencontré aucun obstacle à l'accessibilité lorsqu'elles ont utilisé des services de transport.

Source des données

- Sources de données à l'étude

2. Proportion de personnes en situation de handicap dont les besoins en matière de transport ne sont pas satisfaits

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes en situation de handicap qui sont tout à fait incapables de se déplacer en raison d'un ou de plusieurs obstacles observés dans le réseau de transport.

Source des données

- Sources de données à l'étude

3. Proportion de personnes en situation de handicap dont les besoins en matière de transport adapté ne sont pas satisfaits

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes en situation de handicap qui ont besoin d'un transport adapté et qui ne peuvent y accéder. Par exemple, Para Transpo, Handi-Van et HandyDart.

Source des données

- Sources de données à l'étude

4. Proportion de personnes en situation de handicap qui utilisent les services de transport et qui se heurtent à des obstacles liés à l'environnement bâti

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés par rapport aux structures, aux installations et aux équipements liés aux modes de transport. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons l'absence de bateaux-pavés aux arrêts d'autobus ou l'absence des ascenseurs dans les aéroports, les entrées et les sorties bloquées par de la neige ou d'autres éléments.

Source des données

- Sources de données à l'étude

5. Proportion de personnes en situation de handicap qui utilisent des services de transport et qui se heurtent à des obstacles liés aux technologies de l'information et des communications

Description

Cet indicateur fait référence à des obstacles rencontrés dans le monde numérique. Il s'agit notamment des appareils, des applications, des systèmes et des réseaux propres au transport. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons l'absence de kiosques libre-service accessibles et l'absence des services accessibles offerts principalement par voie numérique.

Source des données

- Sources de données à l'étude

6. Proportion de personnes en situation de handicap qui utilisent les services de transport et qui se heurtent à des obstacles liés à la communication

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés par rapport à la communication écrite, verbale, non verbale ou visuelle comme les affiches. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons les difficultés à prendre des dispositions relatives aux déplacements par téléphone, les difficultés à recevoir et à suivre des directives et l'absence de signalisation et d'autres mécanismes d'orientation dans des formats accessibles.

Source des données

- Sources de données à l'étude

7. Proportion de personnes en situation de handicap qui utilisent les services de transport et qui se heurtent à des obstacles liés aux mesures d'adaptation

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés lorsqu'il s'agit d'obtenir des soutiens appropriés lors de déplacements, quel que soit le mode de transport. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons les difficultés à organiser un déplacement avec un animal d'assistance ou d'autres aides et appareils.

Source des données

- Sources de données à l'étude

8. Proportion de personnes en situation de handicap qui déclarent des dommages causés aux aides à la mobilité, aux appareils fonctionnels, ou la perte de tels appareils, lors de leurs déplacements

Description

Cet indicateur fait référence aux plaintes liées à des dommages causés aux d'appareils ou liées à la perte de ces appareils dans les espaces de transport sous réglementation fédérale pendant un voyage. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons la perte ou les dommages aux fauteuils roulants.

Source de données

- Données administratives de l'Office des transports du Canada

9. Proportion de plaintes liées au transport et déposées pour des raisons relatives à l'accessibilité ou à un handicap et reçues par l'Office des transports du Canada (OTC)

Description

Cet indicateur fait référence au nombre de plaintes envoyées à l'OTC et associées à des activités de surveillance menées par celui-ci.

Source de données

- Données administratives de OTC

10. Proportion de plaintes liées au transport et déposées pour des raisons relatives à l'accessibilité ou à un handicap qui ont été réglées en faveur du plaignant par l'Office des transports du Canada (OTC)

Description

Les plaintes traitées sont des plaintes :
qui sont reconnues comme faisant partie du champ d'application du mandat de l'OTC, ou comme étant autrement valides ;
qui ont fait l'objet de l'ensemble du processus de traitement des plaintes jusqu'à la conclusion.

Source de données

- Données administratives de OTC

3. Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité : Technologies de l'information et des communications

Ambition en ce qui concerne les technologies de l'information et des communications

Accès obstacle aux technologies de l'information et des communications (TIC) exempt d'obstacles.

Indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement sont une caractéristique précise, observable et mesurable. Ils servent à démontrer les progrès (positifs ou négatifs) réalisés en vue d'atteindre un résultat précis.

Chaque indicateur de rendement est accompagné d'une description et d'une source de données qui permettront d'évaluer les progrès réalisés par rapport à cet indicateur. Dans certains cas, les sources de données sont encore en voie d'être identifiées.

La liste suivante comporte 2 types d'indicateurs de rendement :

- 1) Les indicateurs de base sont des indicateurs de rendement de haut niveau qui mesurent les progrès et les tendances au fil du temps. Ces mesures déterminent l'atteinte d'un résultat précis (positif ou négatif). Par exemple, la réduction des obstacles à l'accès au matériel ou aux logiciels en raison de leur coût.
- 2) Les indicateurs de soutien sont des indicateurs de rendement qui traitent d'éléments précis des indicateurs de base. Il peut notamment s'agir, d'un nombre accru de personnes en situation de handicap possédant les compétences nécessaires pour utiliser le matériel ou les logiciels requis. L'objectif des indicateurs de soutien est de fournir compréhension plus complète d'une question à multiples facettes.

Indicateurs de base

1. Proportion de personnes en situation de handicap qui disposent des technologies et des appareils fonctionnels nécessaires relatifs aux TIC

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes qui utilisent, des technologies ou des appareils fonctionnels relatifs aux TIC. Les technologies et les appareils fonctionnels sont des outils conçus ou adaptés pour aider les personnes en situation de handicap à effectuer des tâches ou des activités. Parmi les exemples d'outils, mentionnons les appareils auditifs, des lecteurs d'écran, des téléphones avec touches surdimensionnées ou des claviers adaptés.

Source de données

- ECI

2. Proportion de personnes en situation de handicap qui ne disposent pas de technologies ou d'appareils fonctionnels nécessaires en raison de leur coût

Description

Cet indicateur fait référence aux personnes en situation de handicap qui ne disposent pas de technologies ou d'appareils fonctionnels nécessaires en raison de leur coût.

Source de données

- ECI

3. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés au matériel

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés lors de l'utilisation de matériel comme les ordinateurs, les tablettes, les téléviseurs et les radios, ou d'autres appareils comme les appareils domestiques intelligents et les montres intelligentes. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons la difficulté à tenir ou à saisir un appareil ou la difficulté à utiliser les écrans tactiles ou les boutons ordinaires.

Source des données

- Sources de données à l'étude

4. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés aux applications logicielles

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés lors de l'utilisation d'applications logicielles. Les applications logicielles comprennent les programmes, les plateformes, les portails et les gadgets logiciels, entre autres, qui génèrent des fonctionnalités pour les utilisateurs de matériel. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons la difficulté à utiliser les systèmes de téléconférence tels que Zoom, MS Teams ou Webex, ou encore les obstacles liés aux fonctions logicielles incompatibles avec les appareils fonctionnels.

Source des données

- Sources de données à l'étude

5. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés à la technologie libre-service

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés lors de l'utilisation de la technologie libre-service. La technologie libre-service est un outil interactif utilisé pour fournir de l'information à un utilisateur ou l'aider à exécuter une tâche sans avoir à interagir avec un employé ; on parle notamment des caisses libre-service au supermarché, des guichets automatiques et des kiosques d'enregistrement des passagers à l'aéroport. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons la difficulté à lire ou à comprendre les instructions à l'écran, et les écrans tactiles dont les fonctions ou les instructions verbales sont insuffisantes.

Source de données

- ECI

6. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés aux téléphones cellulaires

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés lors de l'utilisation d'un téléphone cellulaire. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons tout aspect du téléphone, du matériel, des logiciels ou des applications, des fonctions d'assistance relatives aux TIC ou des interactions entre ces composants.

Source des données

- Sources de données à l'étude

7. Proportion de personnes en situation de handicap qui ont accès à Internet à large bande

Description

Cet indicateur fait référence à connexion Internet à domicile ou à un forfait de données mobiles, ou aux deux. Dans le monde numérique, l'accès à Internet permet de maintenir une participation active dans la société. Il existe divers types de services Internet : haute vitesse, par commutation, sans fil, etc. Ces services peuvent varier selon la région (rurale ou urbaine) et avoir une incidence sur la connectivité, y compris sur la capacité d'utiliser le courriel ou accéder aux programmes et services.

Source de données

- ECI

8. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés à l'utilisation d'Internet

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles liés à l'utilisation d'une connexion Internet ou d'un forfait de données mobiles, ou des deux. Dans le monde numérique, l'accès à Internet permet de maintenir une participation active dans la société. Il existe divers types de services Internet : haute vitesse, par commutation, sans fil, etc. Ces services peuvent varier selon la région (rurale ou urbaine) et avoir une incidence sur la connectivité, y compris sur la capacité d'utiliser le courriel ou accéder aux programmes et services.

Source de données

- ECI

9. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés au contenu numérique, notamment lorsqu'il s'agit de documents indisponibles en ligne

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'accès au contenu numérique, c'est-à-dire un contenu multidimensionnel grâce auquel on se sent mobilisé, interpellé, diverti ou éduqué. Les documents qui ne dépendent pas du Web sont destinés à être utilisés hors ligne ou sans connexion Internet. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons les documents qui ne sont pas disponibles dans un format compatible avec les appareils fonctionnels, comme le contenu clignotant qui ne peut pas être désactivé, ou l'utilisation d'un test de Turing public entièrement automatisé pour distinguer les ordinateurs des humains (CAPTCHA) sans texte alternatif.

Source de données

- ECI

10. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés à la radiodiffusion en ligne

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles rencontrés lors de l'utilisation de la radiodiffusion en ligne. La radiodiffusion en ligne consiste à transmettre sur Internet du contenu tel que des balados, des émissions de télévision ou des films, ou à offrir des services de diffusion en continu. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons les difficultés à utiliser une plateforme de diffusion en continu en raison d'un manque de sous-titrage codé ou de vidéos descriptives.

Source des données

- Sources de données à l'étude

11. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés à la radiodiffusion télévisuelle.

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles qui empêchent de regarder la télévision. La radiodiffusion télévisuelle comprend les services de diffusion par câble, par satellite ou par la technologie conventionnelle. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons l'absence de sous-titrage codé ou de vidéo descriptive et la difficulté à mettre en œuvre un guide ou un télécommande.

Source des données

- Sources de données à l'étude

12. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés aux services de télécommunications et de radiodiffusion

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'accès aux services de télécommunications et de radiodiffusion. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons l'absence de médias substitués pour les contrats ou l'information sur la facturation, et les difficultés liées à l'utilisation de canaux de communication automatisés.

Source des données

- Sources de données à l'étude

13. Proportion de personnes en situation de handicap qui se heurtent à des obstacles liés à la radiodiffusion

Description

Cet indicateur fait référence aux obstacles à l'écoute de la radio. La radiodiffusion transmet l'audio (le son), par ondes radio, à des récepteurs radio appartenant à des auditeurs. Il s'agit notamment des stations terrestres et de la radio par satellite. Parmi les exemples d'obstacles, mentionnons les difficultés liées à l'utilisation des mécanismes de réglage, des touches ou des fonctions prédéfinies ainsi que le manque d'accès aux transcriptions.

Source des données

- Sources de données à l'étude

14. Proportion de plaintes recevables liées aux TIC et déposées pour des raisons relatives à l'accessibilité ou à un handicap qui sont reçues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Description

Cet indicateur fait référence au nombre de plaintes qui ont été envoyées au CRTC et à la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relatives à des activités de surveillance menées par ces organismes.

Sources des données

- CRTC
- CCDP

15. Proportion de plaintes recevables liées aux TIC et déposées pour des raisons relatives à l'accessibilité ou à un handicap qui ont été réglées en faveur du plaignant par les organismes de réglementation fédéraux

Description

Les plaintes traitées sont des plaintes :

- qui sont reconnues comme faisant partie du champ d'application du mandat du CRTC ou de la CCDP, ou comme étant autrement valides ;
- qui ont suivi l'ensemble du processus de traitement des plaintes jusqu'à son terme. .

Sources des données

- CRTC
- CCDP

Indicateurs de soutien

16. Proportion de personnes en situation de handicap qui déclarent avoir les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les TIC

Description

Cet indicateur fait référence à la capacité et aux connaissances nécessaires pour utiliser les appareils, les applications, les systèmes et les réseaux avec une aide minimale.

Source des données

- Sources de données à l'étude

17. Proportion de sites Web publics d'entités sous réglementation fédérale qui respectent les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG)

Description

Cet indicateur fait référence aux sites Web publics d'entités sous réglementation fédérale qui satisfont à la norme pertinente des règlements d'accessibilité des contenus de Web (WCAG). Les WCAG sont un ensemble d'exigences adoptées par le Secrétariat du Conseil du Trésor et qui font partie de la Norme sur l'accessibilité de Web. Ce standard vise à rendre certains aspects du contenu Web plus accessibles aux personnes en situation de handicap.

Source des données

- Sources de données à l'étude